



# Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2026/3763

## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

**Permis d'urbanisme** ~~permis d'urbanisme de constructions groupées permis d'urbanisation modification d'un permis d'urbanisation certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur Alessandro CARCIONE** demeurant **avenue des Aisemences 18 à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé à **avenue des Aisemences 18 4100 SERAING** et cadastré **6e division section F n° 115 H 30**

Le projet vise à "**régulariser la construction d'une terrasse**" et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet dépasse le bien voisin d'approximativement 4,43m.**

**Art. R.IV.40-2. § 2°** : la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions;

**Article D.VIII.13 du CoDT** : "L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente."

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article – **R.IV.40-2. § 2° - D.VIII.13** - du CoDT.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS PAR TELEPHONE**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Fabrizio BENNARDO (04/330.86.33 – urbanisme@seraing.be)**.

**L'enquête publique est ouverte le 5 octobre 2026 et clôturée le 20 octobre 2026.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à **enquete.urbanisme@seraing.be**

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **20 octobre 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,  
(délégation du 3 avril 2025)  
(CDLD art. L1132-5)

Fabrizio BENNARDO  
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,  
(délégation du 13 février 2025)  
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF  
TROISIÈME ÉCHEVINE